L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Champs

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 6 MARS 1880.

**Le bon sens américain et le canal de Panama.**—*Le Times de New-York*, où le Lesseps fut mis en cause, examine l'opposition faite au projet de canal interocéanique de M. de Lesseps et demande ce qu'elle signifie. "Le jour où le fait s'accomplissait sur cette question, dit-il, et les Américains intelligents comprennent que l'opposition des journaux comme le *World* et des hommes d'Etat comme le sénateur Burnside ne fait nullement honneur au bon sens de notre pays. Quand le Congrès de Paris adopta le plan de M. de Lesseps, Pimpression générale était que ce plan n'était pas réalisable et que si M. de Lesseps quittait la route choisie, il s'exposerait à l'impossibilité d'y commencer et d'y maintenir un canal de grande navigation, de niveau avec la mer.

Cette opinion fut exprimée très fréquemment et très convenablement par plusieurs journaux américains, et quand on annonça que M. de Lesseps était sur le point d'aller à Panama pour examiner personnellement la route, beaucoup de personnes crurent qu'il était contraint d'admettre que le Congrès de Paris avait commis une erreur. Mais M. de Lesseps et plusieurs autres ingénieurs dont personne ne met en doute la compétence viennent de faire ce qui peut être considéré comme un examen approfondi de l'ouvrage à exécuter, et ils s'accordent à dire non seulement qu'un canal à niveau est possible et peut être creusé pour un prix qui en fera une entreprise profitable, mais que l'isthme de Panama sera plus facile à couper que l'isthme de Suez. Cette décision a presque mis un terme à toutes les allégations qui présentent le canal comme une œuvre chimérique.

"Les adversaires du canal sont contraints de se rabattre sur la doctrine Monroe. Ils affirment que par un enchaînement incompréhensible de faits les Etats-Unis souffriront beaucoup de la création d'un canal, et qu'il est du devoir du gouvernement d'empêcher M. de Lesseps d'exécuter son entreprise. Si cela signifie quelque chose, cela veut dire que nous devrions faire la guerre à la France pour empêcher un sujet français de creuser un canal pour le bénéfice du commerce de tout le monde civilisé. Si nous nous contentons de protester et de faire d'autres manifestations diplomatiques de mauvaise humeur, nous ne réussirons qu'à nous rendre ridicules, car il est certain qu'il ne suffit pas de grandes paroles pour faire échouer une entreprise comme celle du canal de Panama. Si nous voulons vraiment y mettre un terme, il faut que nous soyons prêts à combattre."

Le *Times* examine ensuite la question de savoir si les Etats-Unis pourraient soutenir la guerre contre la France, surtout une guerre maritime, et il montre que la nullité absolue de leur marine les mettrait dans l'impossibilité absolue d'entreprendre une lutte pareille. Il conclut en disant:

"Est-ce bien la peine de nous mettre dans une position ridicule et honteuse pour essayer d'obéir à une politique qui est en opposition avec nos intérêts les plus chers et avec les intérêts de toutes les nations commerçantes? Voilà cependant ce que le *World* et, après lui, l'*Evening Post* voudraient nous voir faire. M. Thomas Scott peut croire que le canal de Panama ferait du tort au chemin de fer du Texas au Pacifique, et l'*Evening Post* peut s'indigner de ce qu'un citoyen d'une nation abâtardie de l'Europe ose entreprendre d'exécuter ce que nous avons jusqu'à présent refusé de faire; mais les gens sensés ne manqueront pas de reconnaître que la conduite d'une nation qui parle de faire la guerre quand elle n'en a pas le moyen n'est pas seulement ridicule, mais qu'elle est aussi criminelle."

M. Emile Castelar, dans une étude sur le socialisme, publiée dans les colonnes de l'*Америка*, s'exprime ainsi, au sujet de la politique intérieure de la France:

La politique de continuelles concessions aux éléments les plus avancés de la gauche me consterne, car, en affaiblissant inutilement le ministère, elle excitera cette opposition vague dont il faut fixer avec sûreté les limites, et dont on ne peut connaître avec certitude les idées.

En examinant les programmes de ce groupe, un esprit impartial et désintéressé ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils mettent en péril la liberté, non pas tant parce que les idées qu'ils renferment sont fausses, que parce qu'elles sont obscures et indéterminées.

L'auteur de l'article dont on ne pourra mettre en doute le dévouement aux idées républicaines, donne ensuite cette complication:

Il faut sauver la République avec une politique modeste, tranquille et franche, qui donne à la conservation et au progrès tout ce qu'ils réclament et ce qui leur est nécessaire. Mais aller à l'extrême gauche c'est aller à l'abîme d'où ne peut sortir qu'une dictature. On ne doit point oublier avec quelle facilité le péril social affole un peuple comme le peuple français.

Le contrepoids de la conservation une fois abandonné, les probabilités de stabilité une fois diminuées, la Chambre une fois fractionnée en groupes irréconciliables, on peut tomber dans une longue série de ministères faibles et, comme conséquence, aboutir à une dissolution. Or la réunion des collèges électoraux ne pourrait donner qu'un Parlement ou excessivement démocrate ou excessivement réactionnaire, deux choses également nuisibles et terribles. Puisse le ciel éclairer les hommes d'Etat français et les retenir au bord de l'abîme!

---

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un plianf, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

A coin des rues Romparts et Perdido.

---

OFFICIEL.

Licences de ville pour 1880.

Département des Finances.

Hôtel de ville,
Nouvelle-Orléans, 2 février 1880.

LES dispositions de l'Ordonnance No 6,268 sont étendues de manière à comprendre le 20 février courant. Les personnes devant des licences peuvent payer dix pour cent en sorip de ville de 1876, 1877 et 1878, et quatre-vingt-dix pour cent en argent.

Après le 20 courant, la section 74 de l'ordonnance 4,253 sera mise en vigueur contre les personnes qui auront violé la loi.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur des Finances.

3 février

Aux Contribuables de la ville.—Taxes de 1880.

Département des Finances,
Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1880.

TOUTES les personnes devant des taxes de ville pour l'année 1880, sont par le présent avis prévenues que la ville reçoive dès mille en semaine de la taxe de quatre mills, levée cette année, et donnera crédit de ce paiement partiel sur les comptes de taxes, marquant sur ceux ci: deux tiers de la taxe payée et le reste à retenant. Si les comptes ne sont pas payés entièrement, cet avis qui peut être exigé, ces comptes de taxes payés partiellement seront donnés comme payés en plein aux contribuables. Si elles décrètent qu'ils ont dû payer cent cent est valide, l'autre demi de un cent doit avoir payé cent cent. Le délai à dater du 31 mars 1880. Aucun reçu de paiement partiel ne devra être considéré comme un abandon de la part de la ville, de la somme pour le reste. Tous les bons citoyens, s'ils désirent voir payer les dépenses du gouvernement, y compris les salaires des instituteurs et des institutrices, des policemen, des journaliers, etc., seront prêts de venir payer leurs taxes en plein ou par à comptes, ainsi que le dit le présent avis. La perception de perception commencera le JEUDI, 15 du courant.

A ceux qui paieront la taxe de quinze mills, les encouragés suivants seront accordés:

Jusqu'au 15 février, 5 pour cent.
Du 15 février au 29 février inclusivement, 3 pour cent.
Du 1er mars au 31 mars, 2 pour cent.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur du Département des Finances.

1er fév—17

CHAMPAGNE

BOLLINGER

En grandes et demi-bouteilles.

Le Vin favori des Clubs de l'Est

Grand vin Château Dillon.

En barriques et en caisses.

6,000 caisses vendues à New-York en 1879.

Bières anglaises mises en bouteilles Par E. & J. BURKE. Dublin.

BASS,
ALLSOPP'S
GUINNESS.

WHISKEY D'IRLANDE,
Bottled by J. BURKE, en fûts et en caisses.

A vendre par
J. SCHMIDT & ZIEGLER, Importateurs,
49, 51, 53, 55 rue Poydras.

SPECTACLES BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Vendredi, 5 mars,

REPRISE DE
MILTON NOBLES,

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS.
Samedi en matinée,
Et
Samedi soir,
Mars 6 et 13

CONCERT DE SECOURS IRLANDAIS.

Le grand bénéfice qui doit être donné sous le patronage de

M. HALL, M. FREDERICK PAULDING, LE DIRECTEUR FRANK LAWLER ET SA COMPAGNIE DRAMATIQUE,

sera lieu au Théâtre de Grand Opéra, rue Canal et Dauphine,

MERCREDI SOIR, 7 MARS,

avec les sympathies d'un grand nombre de nos concitoyens les plus intimes.

Les Billets d'Entrée sont à vendre au Contrôle du Théâtre et dans les principaux magasins, ainsi que par les membres du Comité.

mars 6

GRAND OPERA HOUSE,

Au coin des rues Canal et Dauphine.

Commençant DIMANCHE 29 Février.
Engagement de l'éminent acteur,

FREDERICK PAULDING,

Assisté de l'excellente troupe sous la direction de M. FRANK LAWLOR.

Dimanche et Lundi dans le rôle HAMLET.
Mardi et Mercredi, dans le FOOL'S REVENGE.
Jeudi,
LADY OF LYONS.
Vendredi, bénéfice de M. Paulding,
THE WIFE'S SECRET.
Samedi soir:
SHYLOCK, THE JEW.
Mercredi, matinée—HAMLET.
Mercredi, soirée—WIFE'S SECRET.
26 fév—

Dentistes.

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

LES plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de cette spécialité exécutées avec la plus grande perfection. Voir pour vous-même.—Voir, c'est croire.—J'exposes la médaille que m'ont valu mes travaux. Je fais voir mon diplôme dans mon cabinet. Extraction de dents sans souffrance.

Les prix les plus réduits de la ville.

DR. P. G. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans.
11 janv—

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 - - - DAUPHINE - - - 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv188—

DENTISTE.

Dr E. P. DOREMUS,

Dentiste, Successeur du Dr DICKEY,
110 Rue du Canal,

Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles.
11 nov—6m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après le défilé formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

SIROP PECTORAL
AUX BOURGEONS DE SAPIN
de R. SCHMIDT, Pharmacien.
Enseigne Remparts et Bayou.

Les Bourgeons de Sapin doivent leurs propriétés béchique et pectorale à une substance résineuse-balsamique, dont ils sont imprégnés. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité et qui a toujours donné des résultats remarquablement satisfaisants, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, asthme, coqueluche, enrouement et toutes les affections—aiguës ou chroniques—de la gorge et des poumons.

Prix de la bouteille ..... 75 cts

A vendre dans les principales pharmacies.

I. L. LYONS, agent pour le gros.

1er fév—3 m.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS DE GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
Bienville 1 oct Nlle-Orléans

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, la descente, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni aucune drogue nuisible. Guérisons promptes et remèdes légaux. Les RÉMÈDES SECRETS guéris par un simple traitement, sans poine.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Bas-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 15 sept—1 an

Mme RONGÉ, sage-femme, et ancienne première dame, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et couches sage-femme. Elle prend en guérison assurée pour toutes les maladies, même une douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec ou sans bienfaiteur, et à des prix en rapport avec les temps. Visite à toute heure. Expérience de plus de 25 ans, elle se recommande au public.
20 nov—1 an

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER

17.....RUE BARONNE.....17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

A. CAPITON,

MARCHAND-TAILLEUR,

No 2 rue Carondelet,

Près Canal.

SPÉCIALITÉ pour Habillements de mesure et des ordres d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que une grande variété de tissus de ville, coupe élégante et travail bien fini, le tout fait avec des marchandises de première qualité.

A des prix très raisonnables.

RODLEY BROTHERS

ONT l'honneur de prévenir le plus cérémonieux de vingt-sept chemises, chemises à cornes à 3 et 4 ballets, chemises à bonds, de pour logs, vingt-sept cordonnets, vingt-sept cravates, vingt-sept cordonnets, vingt-sept à ris, petites chemises de toutes dimensions, chaux à bance de famille à 6 et 6 étages, vingt-sept à vingt-sept distinctes de toutes dates, sale, jaunes, brancards, collets de chevaux, vingt-sept, pour voitures, graines pour cuisiner, moyeux. Mous appelons l'attention sur nos chemises durcis, non soyeux forgés à froid et tous les chemises, bonnets, vingt-sept à nos chemises et vingt-sept, bonnets, vingt-sept distinctes de toutes dates, à Wheeling, W. Va. avec des marchandises uniformes et par de nos habitués environs. Rien garantissons tout, ne craignons concurrence et ne craignons plus longue longueur.

Rodley 15 et 25 rue Union

COLUMBIAN EDUCATIONAL INSTITUTE.

L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879.

Pour catalogues et autres informations, s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

30 août—1

LA S.L.

PRENEZ AVIS.

1° Que l'ordre du maître de poste général contre la livraison de ces malles est rappelé.

2° Que n'est la seule loterie qui ne soit pas [illegible] Louisiane.

3° Que cette loterie est la seule en faveur de laquelle le peuple de l'Etat ait voté le droit qu'il est endroit.

Washington, 17 déc. 1879.

Le maître de poste général Key, [illegible] de la poste de la Nouvelle-Orléans et à Jos. Rost:

La Taxe pour de novembre 1879, [illegible] ordre, à vous adressé, prohibant le paiement du Fond [illegible] de poste à M. J. Dauphin, cet M. J. Dauphin, secrétaire, cet M. J. Dauphin, P. O. Box 692 et 392 Broadway, New-York, et la somme de dollars les [illegible] enregistrées à eux adressées, aux maîtres de poste dans les Bureaux desquels elles ont été déposées. Cette paroisse [illegible] la preuve [illegible] [illegible] ayant fait appel à la Cour suprême des Etats-Unis et ayant en leur présenté un certificat du gouverneur et des officiers d'Etat, de l'Etat de la Louisiane, pour prouver qu'il [illegible] pour les Loteries [illegible] requérant [illegible] les [illegible] [illegible] et n'étant pas convaincu par le [illegible] à moi soumis, que le dit M. J. Dauphin fasse commerce d'obtenir de l'argent, par les malles, au moyen de prétentions fausses et frauduleuses, par le présent avis, j'autorise et ordonne le [illegible] de cet ordre, en tant qu'il concerne le dit Dauphin, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite et jugée par la Cour suprême des Etats-Unis.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ETAT

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—PRÈS—

A la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 9 MARS 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE C.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,

DANS LA MATINEE DU

MARDI, 9 MARS 1880,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $30,000, est: | $30,000 |
| 1 Lot de | 10,000, | 10,000 |
| 1 Lot de | 5,000, | 5,000 |
| 2 Lots de | 2,000, | 4,000 |
| 5 Lots de | 1,000, | 5,000 |
| 20 Lots de | 500, | 10,000 |
| 100 Lots de | 100, | 10,000 |
| 200 Lots de | 50, | 10,000 |
| 500 Lots de | 20, | 10,000 |
| 1,000 Lots de | 10, | 10,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf mille, payant du numéro gagnant le lot de $30,000 ..... 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf mille, payant du numéro gagnant le lot de $10,000 ..... 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf mille, payant du numéro gagnant le lot de $5,000 ..... 900

1,857 Lots se montant à ..... $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIENNE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou *lettres enregistrées* contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage de $2 du Mardi, 9 MARS 1880, TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

A demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent nécessairement accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SERA RETOURNÉE TRÉ RAPIDEMENT.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendantes l'être et sollicitant des ordres ou coupons de circulaire, ou autres sont des escrocs.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. SCORATO.

Un magnifique emplacement.

Propriété à vendre pour résidences dans le Second District.

Belle résidence cottage à deux étages de la No 261 de Sèvres.

Sera vendu,

Samedi prochain,

DEUX MORCEAUX DE TERRE situés dans le faubourg Tremé, dans le second district de cette ville. Sises l'un borné par les rues Bienville, Tonnelier et Johnson, désignés par les Nos 1 et 2 mesurant 60 pieds de face à la rue Bienville sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, allées dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent.

Pour référence voir les plans à la Bourse.

Terme et conditions.—La moitié comptant et le reste à un an de crédit par billets de l'acquéreur dûs du jour de la vente avec 8 pour cent d'intérêt sur le tout jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété, et par billets de la dame vendeur, sur les billets transférés, ou entre l'acquéreur de plus assurer les taxes dues et payables en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Pour plus ample renseignements s'adresser au soussigné, Bienville, n° 73 rue Bienville, ou au bureau du soussigné, rue Royale, n° 73 rue Royale.

Bienville, 1 mars 1880.

Bienville—29—3, 4, 5 & 6 mars.

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

PALAIS

DE

MEUBLES

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reclinant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

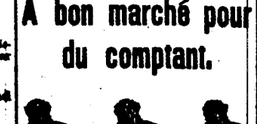

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92

RUE PERDIDO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & BECOUFFIER.

GRANDE VENTE IMPORTANTE

Propriétés de grande valeur, parfaitement situées, dans le Premier et Second District.

Actions de Chemins de Fer et de Compagnies d'Assurance.

Warrants des Etats-Unis, Etc.

Nos. 71, 73 et 75 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras.

No. 62 rue du Camp, entre Gravier et Natchez; Bank Alley, entre les rues Natchez et Gravier, bâtisse occupée par le "New Orleans Democrat."

Coin des rues Gravier et Bank Alley, maintenant occupé par J. H. Keller.

No. 59 rue St-Charles, entre les rues Union et Gravier.

Coin des rues Bienville et Bourgogne.

No. 145 rue Bienville, entre celles Bourgogne et Dauphine.

No. 67 rue Dauphine, entre celles Conti et Bienville.

No. 119 rue Conti, entre celles Dauphine et Bourgogne.

No. 96 rue Dauphine, entre celles St-Louis et Conti.

No. 65 rue Bourgogne, entre celles Conti et Franklin.

Nos. 144 et 146 rue Conti, entre celles Bourgogne et Rampart.

Rue St-Philippe, entre celles Bourbon et Dauphine.

No. 45 rue du Bassin, entre celles Douane et Bienville.

Nos. 219, 221, 223, 225, 225 1/2, 227 et 229 rue Dauphine, entre celles St-Philippe et Dumaine.

No. 119 rue de Chartres, entre celles Toulouse et St-Louis.

Nos. 102 et 104 rue de Chartres, entre celles Conti et St-Louis.

No. 83 rue Dauphine, entre celles Conti et St-Louis.

No. 62 rue St-Pierre, entre celles Royale et Bourbon.

267 Actions de $100 chacune du Fond Capital de la New Orleans City Railroad Company.

Certificats de terre des Etats-Unis.

73 Actions de $50 chacune du Fond Capital de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Certificats de Pensions de l'Etat de la Louisiane.

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reclinant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92

RUE PERDIDO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & BECOUFFIER. PLACITE J. BYRAN, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale —SAMEDI, 20 mars 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu en la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 13 janvier 1880, et signé le 17 janvier 1880 par l'hon. F. J. A. Monaco, juge de la Troisième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, et conformément aux délibérations d'une assemblée de famille homologuée le 5 février 1880, les propriétés et dessous décrites à savoir:

1re—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lettre R sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une belle maison de famille, à un étage, avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages, avec deux chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Cette propriété est divisée en trois parties et porte les numéros municipaux 222, 223 et 225½ rue Dauphine, et 5 St-Philippe, et appartient 2/3 indivis par D. F. Dupuy de Jean Chaigneau, et 1/3 par Mme Eugénie Hanbaldon, par acte devant Félix Grima, notaire, le 25 février 1845.

2e—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lettre P sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une belle maison de famille, à un étage, avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages, avec deux chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Cette propriété est divisée en trois parties et porte les numéros municipaux 222, 223 et 225½ rue Dauphine, et 5 St-Philippe, et appartient 2/3 indivis par D. F. Dupuy de Jean Chaigneau, et 1/3 par Mme Eugénie Hanbaldon, par acte devant Félix Grima, notaire, le 25 février 1845.

3e—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre O sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une magnifique résidence en bois, de famille, ayant 6 chambres, une bâtisse en briques à deux étages avec quatre chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques, hangar, vouvoirs, citernes, etc. Le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 227 et 229 rue Dauphine. Acquise par feu F. D. Dupuy de M. et Mme Jacques Tronchet, par acte devant Félix Grima, notaire, le 4 mars 1844.

4e—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre F sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une belle maison de famille, à un étage, avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages, avec deux chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 231 et 233 rue Dauphine. Acquise par feu F. D. Dupuy de Jean Chaigneau, par acte devant Félix Grima, notaire, le 25 février 1845.

5e—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre E sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une magnifique résidence en bois, de famille, ayant 6 chambres, une bâtisse en briques à deux étages avec quatre chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 235 et 237 rue Dauphine. Acquise par feu F. D. Dupuy de M. et Mme Jacques Tronchet, par acte devant Félix Grima, notaire, le 25 février 1845.

6e—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre D sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une belle maison de famille, à un étage, avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages, avec deux chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 239 et 241 rue Dauphine. Acquise par feu F. D. Dupuy de Jean Chaigneau, par acte devant Félix Grima, notaire, le 25 février 1845.

7e—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une belle maison de famille, à un étage, avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages, avec deux chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 243 et 245 rue Dauphine. Acquise par feu F. D. Dupuy de Jean Chaigneau, par acte devant Félix Grima, notaire, le 25 février 1845.

8e—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une magnifique résidence en bois, de famille, ayant 6 chambres, une bâtisse en briques à deux étages avec quatre chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 247 et 249 rue Dauphine. Acquise par feu F. D. Dupuy de M. et Mme Jacques Tronchet, par acte devant Félix Grima, notaire, le 4 mars 1844.

9e—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une belle maison de famille, à un étage, avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages, avec deux chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 251 et 253 rue Dauphine. Acquise par feu F. D. Dupuy de Jean Chaigneau, par acte devant Félix Grima, notaire, le 25 février 1845.

10e—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre V sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une belle maison de famille, à un étage, avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages, avec deux chambres en dessous de magasin, galerie devant et derrière, cours, hangars en briques à deux étages et demi, citernes, etc. Le tout divisé en trois corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 255 et 257 rue Dauphine. Acquise par feu F. D. Dupuy de Jean Chaigneau, par acte devant Félix Grima, notaire, le 25 février 1845.

11e—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre T sur un plan tracé par Ar